

Engagement bénévole, cohésion sociale et citoyenneté

Déclaration du groupe CGT

Aujourd'hui, la France compte un peu plus de 22 millions de bénévoles, 43 % de la population adulte, qui agissent au sein d'une association, d'un syndicat, d'une mutuelle ou d'un parti politique. Ils sont une composante essentielle du lien social, plus que jamais mise en lumière pendant la crise liée à la Covid-19. En effet, si les deux dernières années ont sans nul doute renforcé voire réinventé de multiples liens d'entraide par l'engagement citoyen, elles ont surtout révélé le rôle fondamental de l'engagement citoyen par le bénévolat dans notre société, au bénéfice de l'intérêt général, mais aussi de l'épanouissement individuel.

L'avis est accompagné d'un rapport dense qui ambitionne de « dire beaucoup ».

La nouvelle définition du bénévolat proposée prend mieux en compte l'étendue de ses domaines d'intervention. Le bénévolat est d'abord et avant tout une liberté. Les préconisations contribuent à donner à chacune et chacun la possibilité d'être bénévole en reconnaissant de façon collective et individuelle cet engagement et les compétences développées. Elles visent aussi à améliorer la mesure du bénévolat et de ses effets.

Une très riche journée de rencontre avec des bénévoles a permis qu'ils s'expriment sur leur engagement, leur travail, leurs aspirations. Cette démarche de participation citoyenne a produit des verbatim de grande qualité : faisons toujours confiance à ceux qui font... Nous avons ainsi vérifié qu'il n'y a pas a priori de recherche exclusive de reconnaissance individuelle de l'engagement mais bien un sens donné au collectif, à travers les structures et organisations qui sont les lieux support de l'engagement individuel.

Les auditions ont aussi fait surgir la porosité des temps de l'engagement syndical, entre temps de travail et bénévolat, avec au cœur la nécessité d'avancer sur du droit syndical interprofessionnel afin de pouvoir accomplir les tâches et missions en territoires hors du lieu de travail.

L'engagement bénévole, voire militant, est un choix fait en toute liberté. Il doit le rester. Nous sommes et demeureront vigilants à ce qu'il n'y ait pas confusion ou remplacement d'une activité salariée par le bénévolat qui perdrait alors totalement son sens et deviendrait du travail gratuit. Attention aussi à ce que le développement du compte d'engagement citoyen ne devienne pas un grand machin qui mélangerait tout.

Ainsi, au-delà des actions menées par la puissance publique et de l'engagement des « travailleuses et travailleurs de la première ou de la deuxième ligne », l'engagement bénévole a été essentiel et surtout reste essentiel pour assurer la cohésion de notre pays dans le temps. La reconnaissance du rôle fondamental du bénévolat et des organisations

qui le portent demeure une problématique majeure à l'heure des constats partagés sur « la fatigue démocratique » des institutions. Les outils et moyens pour le faire doivent leur être donnés et leur être accessibles. C'est fondamental si nous voulons réenchanter la vie collective.

La CGT a voté cet avis.